

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL URGENT DU 12 JUILLET 2023 à 18 heures 30

Convocation du 11 juillet 2023

Sous la présidence du Maire, Joël MANGEL

Présents : Anne HISLER Anne, Alain DANIEL, Adjoints
Joëlle HAAS, Patrice HENRY, Jean-Jacques ROUSSEAU, Michel VRIOTTE
Conseillers délégués
Michèle GASPARD, Christian VIRY, Christian BISTON, Clara MARY, Conseillers

Absent : Laëtitia COLOMBIER, Tatiana LEJAL, Christophe VOEGELÉ, Élie FRANCOIS

Alain DANIEL a été désigné secrétaire de séance

Ordre du jour

Travaux du stade Georges Boucher

Travaux du stade Georges Boucher

Monsieur le Maire indique que la Commission d'appel d'offres s'est réunie le 06 Juillet 2023 pour choisir les entreprises qui effectueront les travaux de rénovation du stade Georges BOUCHER.

LOT 01 : CREATION D'UN TERRAIN SYNTHETIQUE

3 entreprises ont remis une offre : Entreprise COLAS France, Entreprise DHR NGE PAYSAGES et entreprise IDVERDE

Après analyse de la valeur technique et des prix des offres, la commission a décidé de retenir l'entreprise DHR NGE PAYSAGES pour un montant de 579 011.30 € HT. Les PSE ne seront pas retenues.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve ce choix et autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise DHR NGE PAYSAGES.

LOT 02 : CRÉATION DE PORTAILS ET CLÔTURES

3 entreprises ont remis une offre : Entreprise SOCIETE NOUVELLE EQUIPEMENTS EXTERIEURS (SNEE), Entreprise DHR NGE PAYSAGES et entreprise IDVERDE.

Après analyse de la valeur technique et des prix des offres, la commission a décidé de retenir l'entreprise SNEE pour un montant de 79 966.00 € HT.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve ce choix et autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise SOCIETE NOUVELLE EQUIPEMENTS EXTERIEURS (SNEE).

LOT 03 : RENOVATION DU TERRAIN PRINCIPAL

4 entreprises ont remis une offre : Entreprise RENOVA, Entreprise DHR NGE PAYSAGES, entreprise TECHNIGAZON et entreprise IDVERDE

Après analyse de la valeur technique et des prix des offres, la commission a décidé d'avoir recours à une négociation avec les trois entreprises les mieux-disantes Entreprise RENOVA, Entreprise IDVERDE et TECHNIGAZON.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne pouvoir au Maire pour une négociation avec les trois entreprises les mieux-disantes.

Le Secrétaire de séance

Alain DANIEL

Le Maire,

Joël MANGEL

Fin de la séance à :19 heures